

Fiche de poste – Responsable des réseaux

Mise à jour le **06/07/2018**

Structure, Contexte

L'ASA du Canal de Gignac est un établissement public dont l'objet est la gestion d'un périmètre irrigué d'environ 3000 ha répartis sur 11 communes dans la moyenne vallée de l'Hérault (à 30 km au Nord Ouest de Montpellier).

Le périmètre est desservi par un canal principal de 50 km et un réseau de distribution de 250 km. Il est géré par une équipe technique et administrative de 10 agents. 4000 adhérents, environ, bénéficient des services de l'ASA et sont agriculteurs ou utilisateurs à des fins de « loisir »

Depuis la fin des années 90, l'ASA a entrepris de moderniser le fonctionnement de ses ouvrages, pour améliorer le service aux usagers, en diminuant l'impact de ses prélèvements sur la ressource en eau. Ainsi, les réseaux gravitaires aériens sont progressivement convertis en réseaux sous pression. En lien avec cette modernisation, les métiers de la structure évoluent pour intégrer d'avantage de technologie, avec notamment l'existence de :

- 11 stations de supervision (météologie, télécommunication, autonomie énergétique) et de télégestion (sites motorisés et automatisés : contrôles des niveaux d'eaux, des débits, ouvertures de vannes...)
- 10 stations de pompage
- 100 compteurs télérelevés

Depuis plus récemment, les outils informatiques ont été installés au siège, pour faciliter et améliorer le contrôle et le suivi de l'exploitation :

- SCADA (centre de contrôle et de supervision) pour piloter les réseaux à distance. Une remise en état et un déploiement sur tablette sont en cours
- SIG (système d'Information Géographique) qui centralise les informations relatives aux réseaux de transport et de distribution, et établit le lien entre les parcelles et les réseaux de desserte. Une version mobile, sur tablette est en cours de déploiement
- GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur). Le paramétrage et la mise en place de l'outil sont en cours

Dans le cadre de l'évolution des métiers de ses agents, l'ASA réforme progressivement l'organisation de la structure, en confiant plus de compétences techniques de premier niveau aux fontainiers (formation à l'exploitation des réseaux en charge, intervention en autonomie sur les ouvrages de protection et de régulation, ...) et en externalisant les grosses opérations de maintenance et entretien électromécanique (maintenance, hivernage et mise en service des stations de pompage, automatisme des sites contrôlés à distance,...).

Dans cette configuration, l'ASA recherche un Responsable des Réseaux, pour coordonner les missions des différents intervenants (internes et externes), tout en améliorant la collecte et l'analyse des données de terrain, pour optimiser le fonctionnement de la structure, des équipes et des réseaux, dans un souci de garantie du service public, au meilleur prix.

Contrat à durée déterminée de droit public (CDD) de 12 mois, à plein temps, pouvant évoluer vers un CDI en fonction de l'évaluation des missions, débutant dès que possible (objectif : début septembre 2018).

NB : les agents de l'ASA ne sont ni fonctionnaires, ni agents non titulaires de l'une des fonctions publiques. Toutefois, l'ASA peut embaucher des fonctionnaires « mis en disponibilités ».

Localisation

Le Responsable des Réseaux est essentiellement sédentaire, et le poste est basé au siège de l'ASA, à Gignac (34150). Des déplacements, majoritairement sur le périmètre syndical (communes de la vallée de l'Hérault) sont courants. Quelques déplacements en région peuvent être rendus nécessaires selon les besoins (formation, benchmarking, réunions extérieures) .

Statut et situation dans l'organigramme :

Le Responsable des Réseaux est placé sous les ordres directs de la directrice, avec qui il partage les objectifs stratégiques de fonctionnement de la structure. Véritable relais de la Direction, le Responsable des Réseaux manage une équipe d'environ 5 agents techniques, dans le respect des engagements contractuels, de la satisfaction de l'adhérent et des principes directeurs de la structure.

En l'absence de la directrice et sur sa délégation, il a autorité sur les services techniques de la structure.

Le Responsable des Réseaux est en relation fonctionnelle, de façon transversale avec les autres agents de la structure (agents administratifs).

Les contacts externes concernent les adhérents et les entreprises susceptibles de fournir des biens, services ou travaux à l'ASA du Canal de Gignac.

Finalité du poste :

Référent interne pour la bonne exploitation des réseaux, le Responsable des Réseaux est chargé d'assurer le bon fonctionnement, l'évolution, la maintenance et la protection des sites dédiés à la desserte en eau, à la régulation et au contrôle des flux. Il a un devoir d'anticipation, de préparation, de suivi. Il est chargé d'effectuer des comptes-rendus écrits réguliers à l'attention de sa hiérarchie.

Dans le cadre de la modernisation du fonctionnement de la structure, le Responsable des réseaux participe activement à la mise en place d'une démarche d'amélioration continue, (mise en place d'outils et de méthodes de diagnostic) en recueillant, analysant, consolidant les données nécessaires au suivi d'indicateurs, en apportant son expertise aux équipes de terrain pour consolider la productivité (méthodologie, rendement, qualité, organisation). Il est force de proposition et participe à la création de nouveaux outils (outils de mobilité : tablette, accès aux données sur le terrain), outils de process : création de tutos...

Missions :

Missions principales

- Préparation logistique des chantiers en régie et/ou en prestation
 - o Définition du projet : dimensionnement des réseaux, détermination du tracé, des matériaux
 - o Décompte des moyens nécessaires aux chantiers : fournitures, moyens humains, moyens techniques
 - o Consultation des fournisseurs et coordination avec le service financier pour la commande des pièces
 - o Planification des opérations et présentation des plannings
 - o Gestion des autorisations de chantier (ATU, DT, DICT, Permissions de voirie, Demandes d'arrêt, etc...), servitudes de passage
 - o Coordination avec les services administratifs internes pour permettre la réalisation des actes administratifs nécessaires : communication aux adhérents, servitudes de passage, notification des points de livraison, modifications des informations de la base de données « adhérents et parcelles »

- Suivi et organisation du suivi par les agents de terrain
- Réception des ouvrages réalisés, archivage des plans de récolement, mise à jour de la cartographie,
- Bilan de la consommation de pièces et affectation aux chantiers (rendu compte à l'agent comptable pour le suivi de la facturation et les appels à subvention)
- Reporting : compte-rendu de suivi, analyse des indicateurs de performance, identification des voies d'amélioration de la performance des équipes
- Tenue à jour des bases de données cartographiques et informatiques
 - Edition, collecte et archivage des plans de récolement, photos, notes de chantier,... pour abonder la base de données de l'ASA
 - Mise à jour des couches informatiques de réseaux sur le SIG (canalisations, appareils, compteurs, vannes,...) après travaux et interventions
 - Mise à jour de la GMAO après travaux et interventions
 - Mise à jour et participation à l'amélioration de l'outil de cartographie embarquée (tablettes numériques mises à disposition des agents de terrain)
 - Coordination avec les services administratifs et comptables pour la mise à jour des informations « parcelles », « adhérents »
- Construction de plans de maintenance des installations et équipements:
 - Poursuite du déploiement de la GMAO, avec définition de la nomenclature et déclaration des pièces et équipements (travail conséquent d'inventaire, diagnostic, et compilation des données de récolement existantes). Proposer des axes d'amélioration
 - Définition d'un stock de pièces de rechanges et gestion des approvisionnements (organisation des inventaires, organisation des réceptions de commande/visa des Bons de livraison). Suivi des stocks sur la GMAO
 - Organisation et mise en œuvre de la maintenance préventive et curative (définition et gestion des bons de travail et d'intervention) :
 - du parc matériel : engins de chantier, véhicules, matériel portatif de terrain (débroussailleuses, ...)
 - des installations électrotechniques (stations de pompage, stations de mesure, ouvrages de régulation, ...)
 - des réseaux de distribution (conduites gravitaires, conduites enterrées, ouvrages de protection de réseau, de sectorisation, de comptage...)
 - des EPI et matériel d'intervention des agents
 - Mise en place d'un outil de gestion électronique de documents pour toute la documentation technique nécessaire aux interventions, y compris les procédures d'entretien et maintenance, à destination des agents de terrain (associé à la GMAO ou indépendant, selon possibilités)
 - vérifier la bonne application, par les opérateurs, des processus et procédures définies pour chaque site (nettoyage des grilles, remplissage des cahiers de station, ...)
 - mettre en place des analyses et requêtes des données de la GMAO, des indicateurs de performance (techniques et financiers) pour identifier les dysfonctionnements et proposer des pistes d'amélioration du fonctionnement global des équipements et limiter les périodes d'arrêt/panne
 - assurer le reporting au responsable hiérarchique
- Management d'une équipe d'environ 5 techniciens et agents de terrain :

ASA du Canal d'Irrigation de Gignac

- Pour agents d'entretien :
 - Définition du plan d'activité : organisation des chantiers en régie, des interventions de maintenance, des interventions de réparation (cf point sur l'organisation des chantiers)
 - Organisation du suivi de l'atelier mécanique
 - Veille au bon état de rangement et de propreté des locaux de stockage
- Pour les techniciens d'exploitation :
 - définition et paramétrage des tournées de secteur
 - vérification des tournées et fréquences de passage sur les différents Points d'intérêt (analyse des relevés de géolocalisation)
- Organisation et animation des réunions de service hebdomadaires + reporting et interface avec les services administratifs (agents d'accueil, comptabilité...)
- Suivi et analyse des comptes rendus d'activité pour le suivi des indicateurs de performance (proposition d'outils d'analyse)
- Assure la sécurité des personnes dans la logistique : suivi des matériels d'intervention, renouvellement des EPI...

Missions secondaires

- Participation à l'exploitation des réseaux / organisation des prélèvements et reporting aux services de la police de l'eau (quand directrice empêchée)
- Représentation de la structure au sein des instances de concertation (assistance au Président, aux élus)
- Lien avec les services techniques des communes et concessionnaires alentours

Profil :

Niveau scolaire requis / Formation

Vous êtes :

- soit issu d'une formation bac + 2 en hydraulique, maintenance industrielle/électromécanique, voire qualité, avec une expérience de 5 ans minimum sur un poste similaire,
- soit issu d'un parcours « terrain » de plusieurs années en BTP/VRD, en tant que « chef de chantier » ou « conducteur de travaux », avec une volonté de poursuivre dans un poste sédentaire, à dominante organisationnelle (prépondérance du travail de bureau)

Compétences principales :

- Parfaitement à l'aise avec les outils informatiques courants sous environnement Windows (Excel, Word, ...) et bonne capacité de familiarisation avec les logiciels métiers (GMAO, SIG, Base de données adhérents)
- Connaissances de base en hydraulique en charge et à surface libre / maintenance industrielle
- Expérience en gestion d'équipe

Compétences et formations qui constitueraient un « plus » :

- Expérience de travail en Etablissement Public (collectivité, EPCI, ASA...)
- Habilitation électrique Basse Tension / Intervention
- Titulaire de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

ASA du Canal d'Irrigation de Gignac

- Connaissance d'un gestionnaire de base de données tel qu'Access
- Notions d'AUTOCAD LT
- Notion d'Epanet ou équivalent
- Expérience en GMAO

NB : Les formations complémentaires sont assurées par la structure

Pour mémoire, liste des principaux outils informatiques utilisés à l'ASA :

- GMAO : suite DIMO Maint
- SIG : ArcGis (interface Arcopole Eau)
- Supervision/SCADA: Poste central de supervision: PcWin / automates : Gamme Sofrel
- Bureautique: OS Windows (Excel, Access, Word)
- Gestion des adhérents et des parcelles: Suite Asaperimètre

Compétences et connaissances

Savoir :

- Organiser (prévoir, préparer, coordonner, planifier)
- Etudier (observer, rechercher, enquêter, mesurer,..)
- Synthétiser (enregistrer, répertorier, classer, ranger, ...)
- Analyser (Contrôler, évaluer, vérifier, rendre-compte)
- Rédiger

Savoir-faire :

- Maîtrise des outils bureautiques (Os Windows : Word, Excel,)
- Chercher, recueillir, traiter, transmettre l'information
- Savoir manipuler des données volumineuses (Excel, Access) pour extraire et analyser des données
- Connaissance d'un outil de SIG
- Capable de s'exprimer distinctement et précisément à l'écrit comme à l'oral et savoir rédiger des comptes-rendus et/ou des cahiers des charges
- Capacité de management des équipes de terrain

Savoir-être :

- Rigoureux, organisé et efficace
- Autonome
- Esprit méthodique de synthèse / capacité à prendre du recul
- Gout affirmé pour l'organisation, l'optimisation de process. Etre force de proposition pour participer à l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation de la structure. Volonté de s'approprier les défis de la structure
- Fédérateur, capacité de travail en équipe avec des agents d'entretien et technicien de terrain
- Respect des obligations des agents publics (obligation de réserve, d'obéissance, etc...) / sens du Service Public

ASA du Canal d'Irrigation de Gignac

1 PARC DE CAMALCE 34150 GIGNAC – TEL . 04 67 57 50 21 – FAX. 04 67 57 20 76

Conditions :

Rémunération selon expérience et selon grille des techniciens territoriaux (Catégorie B)

Contrat à Durée Déterminée (CDD) de 12 mois.

Travail à temps plein. Le temps de travail effectif est de 1607h par an avec un temps de travail de 35h par semaine travaillée. Horaires pouvant être irréguliers, avec amplitude variable et rythme de travail plus dense selon les nécessités de service (selon périodes)

Permis VL obligatoire. Véhicule de service fourni

Période d'essais, délai de préavis

Période d'essais de trois mois, renouvelable

Préavis de deux mois en cas de démission